

Nom commercial du produit : Now - Petroleum A III

Date d'exécution : 23.04.2014

Version (Révision) : 16.0.0 (15.0.0)

Date d'édition : 22.10.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Now - Petroleum A III

HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0) ;

Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119458869-15 ; N° CE : 925-653-7

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Revêtements et couleurs, matériels de remplissage, enduits, diluants

Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : NORDWEST Handel AG

Rue : Berliner Straße 26-36

Code postal/Lieu : D 58135 Hagen

Téléphone : +492331/461-0

Telefax : +492331/461-9999

Contact pour informations : NORDWEST Handel AG

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+496221/5301-0 (7.30 - 16.00)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 3 ; H412 - Dangereux en milieu aquatique : Catégorie 3 ; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Asp. Tox. 1 ; H304 - Danger par aspiration : Catégorie 1 ; Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 52/53 · Xn ; R 65 · R 66

Procédure de classification

Méthode de calcul. Classification (légale) harmonisée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Danger pour la santé (GHS08)

Mention d'avertissement

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Now - Petroleum A III

Date d'exécution : 23.04.2014

Version (Révision) : 16.0.0 (15.0.0)

Date d'édition : 22.10.2014

Danger

Mentions de danger

- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P102 À conserver hors de portée des enfants.
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient à la réglementation locale.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3 Autres dangers

Aucune

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

SOLVANTS ORGANIQUES

3.1 Substances

Nom de la substance : HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0)

N° CE : 925-653-7

Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119458869-15

Pureté : ≥ 90 - < 100 % [masse]

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Changer les vêtements souillés ou mouillés. Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec : Eau et savon

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nom commercial du produit : Now - Petroleum A III

Date d'exécution : 23.04.2014

Version (Révision) : 16.0.0 (15.0.0)

Date d'édition : 22.10.2014

Vertiges Maux de tête Gêne oculaire Nausée Vomissement

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO₂) Poudre d'extinction Eau en aérosol

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

5.4 Indications diverses

recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la répandre dans les canalisations. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Eloigner toute source d'ignition. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Assurer une aération suffisante. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Utiliser un jet d'eau pour réduire la formation de vapeurs et pour faire condenser les vapeurs existantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Bien nettoyer les surfaces contaminées.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune

SECTION 7: Manipulation et stockage



7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Mesures de protection

Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants : Inhalation des

Nom commercial du produit : Now - Petroleum A III

Date d'exécution : 23.04.2014

Version (Révision) : 16.0.0 (15.0.0)

Date d'édition : 22.10.2014

vapeurs ou brouillards/aérosols

Mesures de lutte contre l'incendie

Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière

Veiller à aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Précautions pour la protection de l'environnement

Protéger puits et canalisation d'une infiltration du produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage (VCI): 10

Classe de stockage (TRGS 510) : 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0)

Type de valeur limite (pays d'origine) AGW (D)

:

Valeur seuil : 250 mg/m³

Remarque : Langzeit, berechnet nach RCP-Methode

Version :

Type de valeur limite (pays d'origine) AGW (D)

:

Valeur seuil : 500 mg/m³

Remarque : Kurzzeit, berechnet nach RCP-Methode

Version :

Valeurs DNEL/DMEL et PNEC

DNEL/DMEL

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (DNEL Consommateur, Systémique) (HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0))

Voie d'exposition : Par voie orale

Fréquence d'exposition : Langzeit - systemisch

Valeur seuil : 28 mg/kg

Facteurs de sécurité : 1 d

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (DNEL Consommateur, Systémique) (HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0))

Voie d'exposition : Dermique

Fréquence d'exposition : Langzeit - systemisch

Valeur seuil : 28 mg/kg

Facteurs de sécurité : 1 d

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (DNEL Consommateur, Systémique) (HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0))

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : Langzeit - systemisch

Valeur seuil : 71 mg/m³

Nom commercial du produit : Now - Petroleum A III

Date d'exécution : 23.04.2014

Version (Révision) : 16.0.0 (15.0.0)

Date d'édition : 22.10.2014

Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Salaré, Systémique) (HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0))
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	Langzeit - systemisch
Valeur seuil :	47 mg/kg
Facteurs de sécurité :	1 d
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Salaré, Systémique) (HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0))
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Langzeit - systemisch
Valeur seuil :	330 mg/m ³

8.2 Contrôles de l'exposition



Protection individuelle

Protection yeux/visage

Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau

Protection des mains

Modèle de gants adapté : Gants à crispin

Matériau approprié : FKM (caoutchouc fluoré)

Temps de pénétration (durée maximale de port) : >= 480 min

Epaisseur du matériau des gants : 0,4 mm

Modèles de gants recommandés : DIN EN 374

Mesures de protection supplémentaires pour les mains : Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité/la perméabilité. Ne pas porter de gants dans les endroits où fonctionnent des machines et outillages en rotation. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

Remarque : Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection corporelle

blouse de laboratoire Combinaison Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

Matériel recommandé : Fibres naturelles (coton) fibres synthétiques résistantes à la chaleur

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite

Appareil de protection respiratoire approprié

Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre : A-P2

Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Now - Petroleum A III

Date d'exécution : 23.04.2014

Version (Révision) : 16.0.0 (15.0.0)

Date d'édition : 22.10.2014

Couleur : incolore

Odeur : Pétrole

Données de sécurité

Température d'ébullition/plage d'ébullition :	(1013 hPa)	180,0 - 260,0	°C	
Point éclair :		ca. 65,0	°C	DIN 51755 partie 1
Température d'ignition :		240,0	°C	
Limite inférieure d'explosivité :		0,6	Vol-%	
Limite supérieure d'explosivité :		6,5	Vol-%	
Dichte :	(15 °C)	ca. 0,817	g/cm ³	
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)	Non miscible		
pH:	(20 °C / conc.)	non utilisable		
Teneur en COV maximale (CE) :	(20 °C)	100,0	Pds %	gem. RL 1999/13/EG
Maximum VOC content (Decopaint):	(20 °C)	100,0	Pds %	gem. RL 2004/42/EG

9.2 Autres informations

Aucune donnée également disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, étincelles, flamme nue et autres sources d'incendie

10.5 Matières incompatibles

agent oxydant, fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Peut irriter les voies respiratoires.

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 (HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0))
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 5060 mg/kg
Méthode :	OCDE 401

Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 (HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0))
-------------	---

Nom commercial du produit : Now - Petroleum A III

Date d'exécution : 23.04.2014

Version (Révision) : 16.0.0 (15.0.0)

Date d'édition : 22.10.2014

Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : ca. 3400 mg/kg
Méthode : OECD 402

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : CL50 (HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0))

Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : 13100 mg/m³
Méthode : OECD 403

Effet irritant et caustique

non irritant.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

D'après les données disponibles, la matière ne remplit pas les critères des substances CMR de la catégorie 1 et 2 établies selon 67/548/CEE.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger par aspiration

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

11.2 Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

11.3 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

11.4 Informations complémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives. Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP] Absence de données toxicologiques.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : LL50 (HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0))
Espèce : Oncorhynchus aguabonita (Goldforelle)
Dose efficace : 10 - 30 mg/l
Temps d'exposition : 96 h
Méthode : OECD 203

Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Paramètre : NOELR (HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0))
Espèce : Oncorhynchus aguabonita (Goldforelle)
Dose efficace : 0,079 - 0,288 mg/l
Temps d'exposition : 28 d

Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : EL50 (HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0))
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)

Nom commercial du produit : Now - Petroleum A III

Date d'exécution : 23.04.2014

Version (Révision) : 16.0.0 (15.0.0)

Date d'édition : 22.10.2014

Dose efficace : 10 - 22 mg/l
Temps d'exposition : 48 h
Méthode : OECD 202

Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : NOELR (HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0))
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Dose efficace : 0,28 mg/l
Temps d'exposition : 21 d

Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : EL50 (HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0))
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata
Dose efficace : 4,6 - 10 mg/l
Temps d'exposition : 72 h
Méthode : OECD 201

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Méthode d'analyse : Biodégradation (HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0))
Paramètre : Degré de dégradabilité
Taux de décomposition : 74,7 %
Temps : 28 d
Évaluation : Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres indications écologiques

Aucune

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Éliminer en observant les réglementations administratives.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

Code de déchets (91/689/CEE) : 07 01 04*

13.2 Informations complémentaires

Aucune

SECTION 14: Informations relatives au transport

Nom commercial du produit : Now - Petroleum A III

Date d'exécution : 23.04.2014

Version (Révision) : 16.0.0 (15.0.0)

Date d'édition : 22.10.2014

14.1 Numéro ONU

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : ONU

Transport maritime (IMDG) : ONU9003

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : ONU

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport maritime (IMDG)

HYDROCARBONS, C11-C14, ISO-ALKANES, N-ALKANES, CYCLICS AROMATES 2-25%, (ex. CAS-no.: 64742-81-0)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 9

Numéro EmS : F-A / S-F

Étiquette de danger : 9

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 2 (Présente un danger pour l'eau.)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

08. Valeurs limites au poste de travail · 15. Classe risque aquatique (WGK)

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

16.5 Indications de stage professionnel

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Now - Petroleum A III

Date d'exécution : 23.04.2014

Version (Révision) : 16.0.0 (15.0.0)

Date d'édition : 22.10.2014

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
